



Le Dominiquois

Journal mensuel de Saint-Dominique

SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Dominique.....	p. 2
St-Do en Neige	p. 3
Emploi - Arbitres	p. 4
Relevé 24.....	p. 5
Procès-verbal (résumé).....	p. 6
Avis publics.....	p. 7
Taxes municipales.....	p. 8
Saint-Hyacinthe Technopole.....	p. 9
SPAD.....	p. 10
SARCA.....	p. 11
FADOQ.....	p. 12
Fabrique	p. 13
Programme Passe-Partout.....	p. 14
Inscriptions - Nouveaux élèves	p. 15
Bibliothèque.....	p. 16 et 17
Saint-Valentin.....	p. 18
Prévention incendie	p. 19
Nos professionnels.....	p. 19
Calendrier - Mars 2026.....	p. 20

Tous vos articles
devront nous parvenir pour
le premier jour de chaque mois
avant 11 h
par courriel au
recep@st-dominique.ca



www.st-dominique.ca

À NE PAS MANQUER!

INSCRIPTIONS ESTIVALES 2026

SOCCER

**INSCRIPTIONS
23 FÉVRIER AU 23 MARS**

**SUR LA PLATE-FORME
QIDIGO**

65 \$



DEK HOCKEY

**INSCRIPTIONS
23 FÉVRIER AU 23 MARS**

**SUR LA PLATE-FORME
QIDIGO**

60 \$



MUNICIPALITÉ
Saint-Dominique



Administration

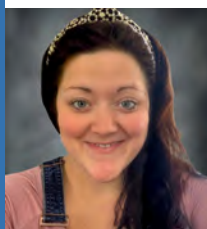
450 774-9939

Maire



Hugo MC DERMOTT

District n° 1



Lydia RICHER

District n° 2



Stéphanie LAMBERT

District n° 3



Marie-Josée BEAUREGARD

District n° 4



Jean-François MORIN

District n° 5



Patrick MALO

District n° 6



Mélissa LUSSIER

Adjointe administrative

Geneviève Phaneuf poste 7

Adjointe à la direction

Catherine Matte-Perreault poste 0

Service d'inspection

Eddy Perez poste 2

(Disponible les lundis, mardis et jeudis)

Directrice générale et greffière-trésorière

Christine Massé

Coordonnatrice aux finances

Patricia Gagné poste 4

Directeur des travaux publics

Nicolas Leroux

Coordonnatrice à la vie culturelle

Myriam Ménard poste 6

Coordonnatrice des loisirs

Valérie Lauzon poste 5

Greffière adjointe

Jolyane Lamarche

Services publics

Service d'urgence 9 1 1

Bibliothèque Saint-Dominique 450 771-0256

Fabrique Saint-Dominique 450 773-0233

École de la Rocade 450 773-7223

SPAD (Société protectrice des animaux de Drummond) 1 855-472-5700

Contrôle animalier

AVIS AUX ORGANISMES

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée.

Veuillez donc nous faire parvenir vos articles le ou **avant le premier jour du mois, avant 11 h.**

Coordonnées

Bureau municipal : 1199, rue Principale, Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0

Téléphone : 450 774-9939 • www.st-dominique.ca

Heures d'ouverture : lundi, mardi et jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format pdf qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.



Merci!



À la fée Cristaline
 Au DJ Le gars du son
 À monsieur le maire
 À tous les bénévoles
 À Guillo, Artiste de Cirque
 Aux citoyens et participants
 À nos mascottes, Dom & Nick
 Aux employés de la municipalité
 Au Camion de rue Queues de Castor
 À notre capitaine du service incendie
 Au comité de la Cafétéria Coopérative de l'école de la Rocade

Merci!



La Coopérative de la cafétéria de l'école de la Rocade tient à exprimer sa profonde gratitude envers ses commanditaires et partenaires, ainsi qu'à tous les citoyens et visiteurs qui ont pris part à sa levée de fonds lors du bar du St-Do en Neige.

Votre soutien généreux a permis de contribuer directement au financement des projets de la cafétéria, au bénéfice des élèves de notre école.

Merci d'avoir été présents et d'avoir fait de cet événement un véritable succès.

Nous sommes reconnaissants pour votre appui et espérons vous revoir lors de nos prochaines levées de fonds.

Ensemble, nous bâtissons une communauté forte et engagée !

Nos commanditaires





ON RECHERCHE DES ARBITRES!

POUR LE SOCCER 2026



14 ANS ET PLUS

- ✓ FORMATION FOURNIE !
- ✓ DISPONIBLE LES SOIRS DE SEMAINE
à partir de la fin du mois de mai

✉ **CONTACTEZ-NOUS !**
loisirs@st-dominique.ca



RELEVÉ 24

Votre enfant a fréquenté le Camp St-Do l'été passé?

Le relevé 24 pour le camp de jour de l'été 2025 sera disponible sur votre compte citoyen QIDIGO au plus tard le 28 février.

Pour toute question, il est possible de communiquer avec le service des loisirs.

Aucun relevé papier ne sera envoyé.

Il est de votre responsabilité de le récupérer sur votre compte QIDIGO.

Profil

Tableau de bord

Profil

Mes informations

Famille

Adresses

Téléphone

Activités

Horaire

Activités

Passes

Réservations

Listes d'attente

Formulaires

Abonnements

Factures

Relevés fiscaux

Paramètres

Télécharger votre relevé 24

Sélectionnez un relevé

Relevés 24

⚠ Veillez vous assurer que tous les parents respectent les conditions d'admissibilité au crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants.

Mes informations

3.

Informations des parents

Il n'y a rien à afficher

Ajouter un parent

Divisions pour l'année

Divisions pour l'année

Achats éligibles



Veuillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-dominique.ca sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, le lundi, mardi et jeudi inclusivement de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 3 février 2026, à 20 h.

CONSEIL

- > Le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2026.
- > Le Conseil municipal approuve les salaires payés au montant de 60 512,71 \$ et les comptes payés au montant de 449 338,34 \$.
- > Le Conseil municipal demande le maintien du comptoir postal sur son territoire.
- > Le Conseil octroie un mandat à *Laforest Nova Aqua inc.* pour la réalisation d'une étude hydrogéologique préliminaire visant l'identification de nouvelles sources d'approvisionnement en eau potable.
- > Le Conseil municipal autorise l'achat et l'implantation d'un traitement biologique (bio-torpilles) aux étangs aérés afin de réduire l'accumulation des boues.
- > Le Conseil municipal octroie un contrat à *Les gazons Tessier* pour le contrôle de la végétation aux abords des étangs aérés.
- > Le Conseil municipal accepte l'offre de services d'ingénierie de la MRC des Maskoutains pour les travaux de réfection du 7^e Rang et le remplacement des ponceaux 082-010 et 082-012.
- > Le Conseil municipal accepte l'offre de services d'ingénierie de *Tetra Tech* pour l'étude de l'état du système d'égout sanitaire.

> Le Conseil municipal accepte le rapport annuel – An 4 du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie.

> Le Conseil municipal confirme son intention de poursuivre l'analyse en lien avec l'optimisation des ressources entre les services de sécurité incendie de la MRC des Maskoutains.

> Le Conseil municipal adopte une motion pour la liberté intellectuelle en bibliothèques publiques.

> Le Conseil municipal autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds de développement rural pour la rénovation de la cuisine du Pavillon des loisirs.

LÉGISLATION

> Le conseil municipal donne avis de motion et présente le projet de règlement 2026-425 relatif au traitement des élus.

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil.

Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil. Conséquemment, le procès-verbal n'est disponible en ligne que lors de son adoption.



ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT 2025-423 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2017-324 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE, AFIN D'INCLURE UNE PARTIE DU LOT 6 565 389 ET DU LOT 2 210 685 DANS LA ZONE R-5

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, greffière adjointe de la Municipalité de Saint-Dominique, que lors de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2026, le conseil municipal a adopté le règlement mentionné en rubrique.

Toute personne intéressée à prendre connaissance dudit règlement peut en prendre connaissance sur le site internet de la municipalité.

Donné à Saint-Dominique, ce 3 février 2026.

La greffière adjointe,
Jolyane Lamarche

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT 2026-425 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (RLRQ, chapitre T-11.001), avis public est donné à l'effet :

Qu'au cours de la séance ordinaire du conseil devant se tenir à la salle du conseil située au 1199, rue Principale, le 3 mars 2026, à 20 h, le Règlement 2026-425 relatif au traitement des élus municipaux sera présenté pour adoption;

QUE, conformément à la Loi, un avis de motion dudit projet de règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 3 février 2026 par madame Mélissa Lussier, conseillère;

QUE, conformément à la Loi, ledit projet de règlement a été déposé et présenté lors de la séance ordinaire du 3 février 2026 par madame Mélissa Lussier, conseillère;

RÉSUMÉ DU CONTENU DU RÈGLEMENT :

Rémunération et allocation de dépenses

QUE la rémunération actuelle des membres du Conseil et celle proposée par ledit projet de règlement sont les suivantes :

Titre	Rémunération actuelle	Rémunération proposée
Maire	14 938,10 \$	19 877,24 \$
Autres membres du conseil	4 979,37 \$	6 625,75 \$

QUE l'allocation de dépenses actuelle et celle proposée par ledit projet de règlement sont les suivantes :

Titre	Allocation de dépenses actuelle	Allocation de dépenses proposée
Maire	7 469,05 \$	9 938,62 \$
Autres membres du conseil	2 489,68 \$	3 312,88 \$

QUE lors du remplacement du maire par son suppléant, ledit projet de règlement prévoit le versement d'une rémunération additionnelle à celle qui lui est payée à titre de membre du conseil afin d'égaliser la rémunération payable au maire pour ses fonctions, lors d'une suppléance de plus de 15 jours;

Indexation

QUE ledit projet de règlement prévoit une clause d'indexation de la rémunération des élus municipaux qui équivaut à un minimum de 2%;

Effet rétroactif, mesures transitoires et finales

QUE ledit projet de règlement aura un effet rétroactif au 1er janvier 2026;

QUE ledit projet de règlement une fois adopté aura pour effet d'abroger les règlements 2019-351 et 2021-378;

CONSULTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT

QUE ledit projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 1199, rue Principale, durant les heures d'ouverture ou sur le site internet au <https://municipalite.saint-dominique.qc.ca/index.php/reglementation-et-reddition-de-compte>.

Donné à Saint-Dominique, ce 4 février 2026.

La greffière adjointe,
Jolyane Lamarche



Compte de taxes municipales 2026 :

INFORMATIONS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Votre compte de taxes municipales pour l'année 2026 vous sera acheminé sous peu. Comme chaque année, il est possible de payer en plusieurs versements. Voici les dates des quatre paiements :

• 25 février

• 27 avril

• 29 juin

• 31 août

Il est important de rappeler aux contribuables dont le compte de taxes est payé par leur institution financière qu'ils doivent eux-mêmes lui faire parvenir une copie de leur compte. La municipalité de Saint-Dominique n'envoie pas de copie directement aux institutions financières.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les paiements peuvent être effectués par l'un des moyens suivants :

• **Par chèque ou chèques postdatés**, à l'ordre de la municipalité :

- Par la poste à l'adresse suivante : 1199, rue Principale, Saint-Dominique, Québec, J0H 1L0
- En déposant l'enveloppe dans la boîte à courrier verrouillée située à l'entrée du bureau municipal

• **À la succursale de votre institution financière**

• **Au bureau municipal, pendant les heures d'ouverture**
(paiement par débit et chèque seulement)

• **Par dépôt direct** via votre institution financière

Pour toute question, il est possible de contacter la municipalité.



st-hyacinthetechnopole.com



en solide compagnie

pour soutenir les entrepreneurs
de Saint-Dominique.

Profitez d'un **accompagnement**
et d'un **service gratuit**
pour propulser votre **projet d'affaires**
commercial ou industriel.



Le programme CSRM (Capture, Stérilisation, Relâche et Maintien)

est maintenant offert à l'ensemble
des municipalités desservies par la SPA
de Drummond.



Ce programme vise à contrôler de façon humaine et responsable la population de chats communautaires vivant à l'extérieur, tout en améliorant leur bien-être et en favorisant une cohabitation harmonieuse avec les citoyens.

Voici quelques avantages de la stérilisation des chats communautaires :

- Réduction de la reproduction non désirée pour ainsi diminuer de façon durable la surpopulation féline
- Diminution de certains comportements problématiques (agressivité, marquage)
- Amélioration de la santé globale des chats
- Maintien de l'équilibre du territoire grâce à la réintroduction du chat dans son milieu habituel

Conditions d'admissibilité :

- Chats errants vivant à l'extérieur. Les chats difficilement manipulables sont également pris en charge.
- Maximum de trois (3) chats par unité d'habitation
- Demeurer dans une ville ou municipalité desservie par la SPAD
- Les chats malades ou en mauvais état général ne sont pas admissibles au programme en raison des risques lors de la chirurgie.

Engagement du citoyen :

- Le citoyen responsable s'engage à nourrir, abreuver, veiller au bien-être de l'animal et offrir les soins vétérinaires nécessaires au besoin (à ses frais)
- Un abri adéquat doit être mis en place par le citoyen afin de protéger les chats du froid, de la chaleur et des intempéries

Vous reconnaîtrez un chat qui participe au programme grâce à une petite **entaille à l'oreille gauche** qui est effectuée sous anesthésie. Il est important de laisser cet animal dans son milieu, car c'est à cet endroit qu'il est pris en charge.

Pour toute demande ou pour plus d'informations : csrm@spad.ca

Pour être éligible au programme, des photos du chats dans son environnement extérieur, une preuve de résidence et le formulaire complété sont requis. Les candidats retenus seront contactés une semaine avant la prochaine journée de stérilisation.

La **stérilisation est gratuite** dans le cadre du programme CSRM. Des dons volontaires sont acceptés afin de nous aider dans notre mission.

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL



Prendre soin de sa santé physique et mentale est essentiel pour s'épanouir, autant dans sa vie personnelle que professionnelle. Un élément clé souvent sous-estimé est la qualité de notre environnement de travail. Lorsque celui-ci est sain, stimulant et respectueux, il favorise la motivation, la créativité et le bien-être.

Cependant, il arrive que nos tâches ne correspondent plus à nos intérêts ou à nos compétences. Ce manque de stimulation peut réduire l'engagement et créer une impression

de stagnation. À d'autres moments, c'est plutôt l'environnement de travail lui-même qui devient difficile : conflits, pression excessive ou climat toxique peuvent mener à douter de ses propres capacités.

Dans ces situations, il est précieux de prendre un temps d'arrêt. Se questionner, faire une introspection et réaliser un bilan permet de mieux comprendre ce qui nous affecte et d'identifier ce qui doit changer. Ce processus, bien que parfois exigeant, ouvre la porte à de meilleures décisions pour son avenir professionnel et personnel.

Et bonne nouvelle : vous n'êtes pas obligé de le faire seul. Des professionnels qualifiés peuvent vous accompagner, vous guider et vous aider à retrouver un équilibre qui vous ressemble.

Vous pouvez faire appel aux services d'une conseillère en information scolaire et professionnelle gratuitement grâce à SARCA Mobile. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour une prise de rendez-vous ou pour plus d'informations.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire & professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



SARCA

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec



FADOQ DE ST-DOMINIQUE

**VIE ACTIVE FAIT RELÂCHE
JUSQU'EN AVRIL 2026**

Le prochain bingo aura lieu le lundi 9 février 2026 à 19 h pour les 18 ans et plus. Cette activité se déroule au sous-sol de l'église St-Dominique. Dites-le à vos amis. Bienvenue à vous.

Le prochain souper aura lieu le 24 février 2026. S.V.P. appeler 1 semaine à l'avance si vous n'êtes pas sur la liste permanente. Des billets pour le souper cabane à sucre du 24 mars seront en vente au souper du mois de février.

Denise Paradis 450 774-0729 ou Carmen Boucher 579 348-0574.

Jeux de boutons ou cartes ou autre, tous les mardis après-midi de 13 h 30 à 16 h 30. Pas besoin d'être membres FADOQ, venez-vous amuser avec nous.

Merci.

Denise Paradis secrétaire

VOUS VOULEZ VOTRE CARTE DE MEMBRE?



**Si vous voulez vous joindre à nous
et prendre votre carte FADOQ
de St-Dominique, vous pouvez communiquer
avec Jules Hamel au 450 888-0468**

Fleur de Lys Clinique d'hygiène dentaire

450 513 2056

SERVICES

- Évaluation générale de la cavité buccale
- Nettoyage dentaire pour toute la famille
- Nettoyage des implants et des prothèses
- Scellants de puits et fissures
- Application de produits désensibilisants
- Blanchiment dentaire (avec ordonnance du dentiste)



« Soins d'hygiène
dentaire
professionnels, doux
et abordables »

**2860 boul
Laframboise
SAINT HYACINTHE**

*Assurances
gouvernementales
et autres acceptées*

RENDEZ-VOUS
EN LIGNE





An fil des jours

À NOTRE PRIÈRE :

JULIETTE JOYAL GODÈRE, décédée le 7 janvier 2026, à l'âge de 98 ans. Elle était l'épouse de feu Uldège Godère. Elle laisse dans le deuil ses enfants (Francine, Denis, Micheline, Mario et Jacques), ses 9 petits-enfants, ses 18 arrière-petits-enfants, sa sœur Simone, ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces, autres parents et amis. Les funérailles de madame Joyal ont été célébrées en l'église de Saint-Valérien le 17 janvier 2026.

BERNARD TANGUAY, décédé le 14 janvier 2026 à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, le 14 janvier 2026, à l'âge de 80 ans, époux de Claudette Bazinet et fondateur de Meubles Bernard Tanguay. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Nancy (Benoit), Mario (Nathalie) et Vicky, ainsi que ses cinq petits-enfants, son arrière-petite-fille, ses sœurs et beaux-frères, autre parents et amis. Les funérailles ont été célébrées à l'église du Précieux Sang (La Providence) le 4 février 2026.

LE SACREMENT DES MALADES : SIGNE DE LA TENDRESSE DU PÈRE (8 FÉVRIER 2026)

La célébration de ce sacrement consiste en l'onction d'huile bénite sur le front et en l'imposition des mains. Consacrée par l'évêque lors de la messe chrismale annuelle, l'huile dite des malades apporte force et douceur. Elle pénètre la peau, répand sa bonne odeur et fortifie le corps. Avec l'imposition des mains, l'onction rappelle l'attention et la tendresse de Jésus Christ envers les personnes malades. Ce sacrement est moins destiné à préparer les malades à la mort qu'à les fortifier afin qu'ils vivent. Par ce sacrement, l'Église intercède en faveur de la personne gravement touchée par la maladie ou le grand âge. L'onction des malades ne remplace en aucun cas les soins médicaux. Il a pour but de conférer une grâce et une force au chrétien en souffrance. Il est signe de la tendresse de Dieu pour la personne qui souffre. Il a comme effets : le réconfort, la paix et le courage pour supporter chrétiennement les souffrances de la maladie ou de la vieillesse; le pardon des péchés si le malade n'a pas pu l'obtenir par le sacrement de la Pénitence; le rétablissement de la santé, si cela convient au salut spirituel.

DÎME OU CAPITATION

C'est le don demandé par l'évêque à chaque personne catholique adulte pour soutenir financièrement leur paroisse. Le montant demandé est de 100 \$ pour l'année 2026. La dime est payable à partir du 1^{er} janvier de chaque année.

RAPPEL

En 2026, nouveau tarif diocésain pour une offrande de messe : 25 \$

DÉCORATIONS DE NOËL

Toutes les décorations qui ont servi à décorer l'église dans le temps des fêtes sont à vendre. Avis aux intéressés... Contactez Gilles Claing au 450 773-6419.

CARÊME

Le carême commence le 18 février 2026 avec le Mercredi des Cendres. La célébration des Cendres aura lieu à l'église de Saint-Pie.



Programme Passe-Partout

Préparons votre enfant à son entrée à l'école !

Votre enfant
aura 4 ans avant
le 1^{er} octobre ?
Vous êtes
admissible au
programme !

Passe-Partout s'adresse aux enfants de 4 ans et à leurs parents.

Le programme a une double mission : aider les enfants à s'intégrer avec harmonie au milieu scolaire et accompagner les parents dans leur participation active à la réussite de leur enfant. Les activités de Passe-Partout se déroulent de septembre à juin, environ trois fois par mois, à raison de deux demi-journées pour les enfants et d'une soirée parents-enfants.

3 types d'activités pour favoriser la réussite scolaire de votre enfant

1



Activités parents*

Les activités parents vous permettront :

- d'échanger sur des sujets relatifs au développement de l'enfant de 4-5 ans;
- de partager avec d'autres vos réussites et vos préoccupations;
- d'identifier les attitudes parentales susceptibles de bien soutenir votre enfant dans le monde scolaire.

2



Activités parents-enfants

8 rencontres en soirée

Celles-ci vous donneront l'occasion :

- de vivre des moments de plaisir avec votre enfant;
- de découvrir la façon dont réagit votre enfant en groupe dans un environnement scolaire;
- d'enrichir la relation avec votre enfant.

3



Activités enfants

16 rencontres en journée

Au cours de ces activités, votre enfant apprendra à :

- se familiariser avec l'école et ses pairs;
- développer son autonomie et sa confiance en soi;
- développer le goût de l'école.

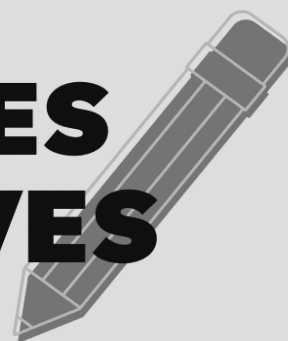
* Les activités parents se déroulent au même moment que les activités parents-enfants.





INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES

Année scolaire 2026-2027



Du 16 février au 27 février 2026

Programme Passe-Partout

Pour les enfants qui auront
4 ans avant le 1^{er} octobre 2026

Maternelle 4 ans et 5 ans

Pour les enfants qui auront 4 ans
ou 5 ans avant le 1^{er} octobre 2026



Afin de procéder à l'inscription, les familles immigrantes doivent communiquer avec la Maison de la Famille des Maskoutains, par téléphone, au 450 771-4010.

POUR PLUS D'INFORMATIONS



www.csssh.gouv.qc.ca



450 773-8401, poste 3333

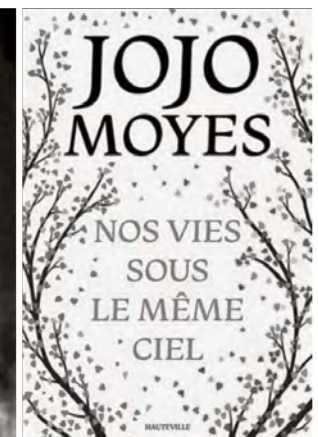
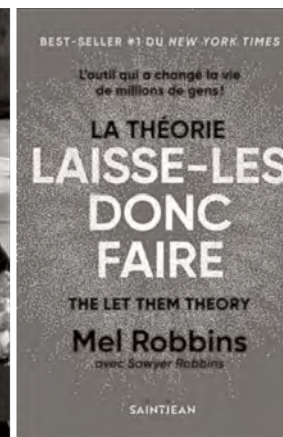
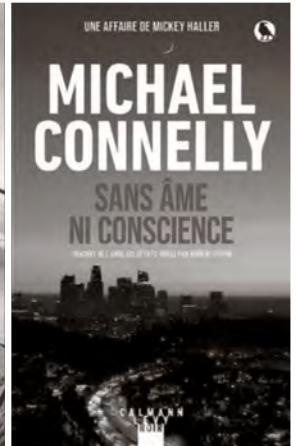
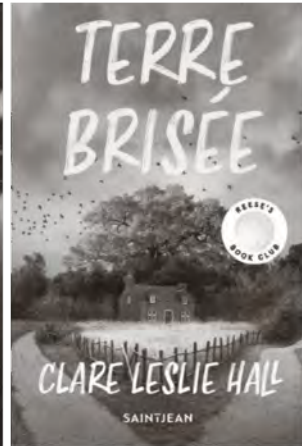
Vidéos explicatives du processus
d'inscription disponibles dans
5 langues au lien suivant :



Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec







La relâche à la bibliothèque

MARS 2026

**2
MARS**

**9H30
ATELIER DE DESSIN
AVEC JESSICA RUEL**

**4
MARS**

**10H
ATELIER PEINTURE
SUR ROCHE**

**EN
TOUT
TEMPS**

**JEUX DE SOCIÉTÉ
CASQUE DE RÉALITÉ
VIRTUELLE
TROUSSES DE JEUX**

POUR TOUS

GRATUIT



La Saint-Valentin

à Saint-Dominique

Pour une deuxième année consécutive, la Municipalité de Saint-Dominique célèbre la fête de l'amour en diffusant de doux messages remplis d'affection.



Partagez un message d'amour ou d'appréciation à une personne chère.

Les messages sélectionnés seront affichés sur le panneau électronique du 13 au 15 février.

- recep@st-dominique.ca
- Date limite : mardi 10 février
- Maximum 10 mots
- Messages en nombre limité.

*La Municipalité se réserve le droit de modification ou de refus.

Bonne St-Valentin



XOXO



 MUNICIPALITÉ
Saint-Dominique



Attention : gaz mortel !

Les détecteurs de **monoxyde de carbone** servent à vous prévenir lorsqu'il y a une quantité importante de ce gaz dans votre environnement immédiat, car ce gaz est inodore et incolore. Respirer du monoxyde de carbone peut être très dangereux pour la santé et même, entraîner la mort.

Veuillez donc demeurer à l'affût :

• Dans les garages rattachés à la maison

Lorsque vous démarrez votre auto, elle peut dégager du monoxyde de carbone. Veuillez donc vous assurer que le joint entre la maison et le garage est bien étanche. Installer un détecteur à proximité pourrait vous avertir de toute anomalie.

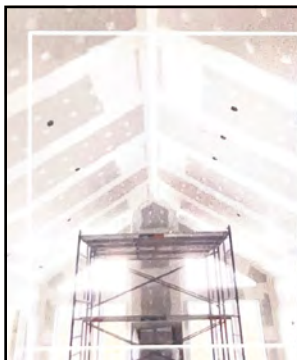
• Près des appareils à combustion

Les appareils de chauffage non électriques comme les fournaies au mazout, les foyers au bois, les poêles à combustion lente ou les chaufferettes au propane peuvent dégager du monoxyde de carbone. Le fait d'installer un détecteur près des pièces où vous dormez vous protégera d'un taux de monoxyde trop important s'il y a lieu.

Service de prévention incendie • MRC des Maskoutains
Préventionniste - 450 774-3141, poste 3127
prevention.incendie@mrcdesmaskoutains.ca



Nos professionnels



Eric Morissette

Joint et Peinture

450-513-1716

RBO 5816-4765-01



VOUS SOUHAITEZ PROMOUVOIR VOTRE ENTREPRISE ?

Notre journal est l'endroit idéal pour atteindre une audience locale et engagée.

Si vous êtes intéressés à afficher votre publicité, contactez notre équipe pour obtenir tous les détails au recep@st-dominique.ca

Clinique d'Orthothérapie Serge Arpin

- Massothérapie
- Kinésithérapie
- Orthothérapie

450 774-7601

418, rue Girouard
Saint-Dominique (Qc) J0H 1L0



Membre
Réseau des
massothérapeutes
professionnels
du Québec

LOCATION D'ÉQUIPEMENTS LOURDS

Transport disponible | Sans opérateur

Nos équipements
Excavatrice · Remorque · Chargeuse

 Guillaume Monast
  514 923-2340
  www.equipements4m.com
 info@equipements4m.com





Mars

2026

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
23	24	25	26	27	28	1
 20 h 15 à 22 h				 19 h à 21 h		
2 Activité biblio 9 h 30 Atelier de dessin  20 h 15 à 22 h	3 Séance du conseil 20 h  19 h à 21 h	4 Activité biblio 10 h Peinture sur roche 	5 	6  19 h à 21 h	7  On avance l'heure	8  Journée internationale des droits des femmes
9	10	11	12	13	14	15
 20 h 15 à 22 h	 19 h à 21 h			 19 h à 21 h		
16	17  Saint-Patrick	18	19	20	21	22
 20 h 15 à 22 h	 19 h à 21 h			 19 h à 21 h		
23	24	25	26	27	28	29
 20 h 15 à 22 h	 19 h à 21 h			 19 h à 21 h	 Activité biblio 10 h Pâques	
30	31	1	2	3	4	5
 20 h 15 à 22 h	 19 h à 21 h			Vendredi saint  19 h à 21 h		Pâques 

Légende:

